

**Agenda****Lundi 11 mai**

-15h : **Jean-François MAYER**, directeur de l'Institut Religioscope : « *Les différents pays européens face aux sectes* ».

**Lundi 18 mai**

-15h : **André COMTE-SPONVILLE**, philosophe, membre du Comité consultatif national d'éthique : « *Athéisme, sagesse et spiritualité* ».

-Comité secret.

**Mardi 19 mai**

-18h : accueil de **Christiane TAUBIRA**, ministre de la Justice et garde des Sceaux, dans le cadre des travaux sur la réforme du droit des obligations menés sous la direction de **François TERRÉ** (Grande salle des séances).

**Lundi 1<sup>er</sup> juin**

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-Père **Pascal GOLLNISCH**, directeur général de *L'Œuvre d'Orient* : « *Persécutions contre les chrétiens au Moyen-Orient* ».

**Lundi 8 juin**

-15h : **Jean BAUBÉROT**, président d'honneur de l'EPHE : « *La laïcité en France* ».

**Lundi 15 juin**

-15h : **Dominique FOLSCHIED**, professeur de philosophie émérite : « *Destin de l'athéisme* ».

**Lundi 22 juin**

-15h : **Jean-Noël DUMONT**, professeur de philosophie : « *La poésie religieuse de Péguy* ».

-Comité secret

**Lundi 29 juin**

-15h : **Thierry GONTIER**, professeur de philosophie morale et politique à l'Université Lyon III : « *Voegelin et les religions politiques* ».

**Lundi 6 juillet**

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

- **Mohammed Ali AMIR-MOEZZI**, directeur d'études à l'École pratique des hautes études : « *Sunnites et Chiïtes, aux origines de l'orage* ».

-Comité secret.

**Séance du lundi 4 mai**

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 30 mars, le président **Chantal Delsol** a rendu hommage à ses trois confrères disparus, **Pierre Bauchet** et **Roland Mortier**, membres de l'Académie, et **Jean-Louis Crémieux-Brilhac**, correspondant.

Après avoir fait respecter une minute de silence en leur mémoire, elle a fait introduire en séance par le secrétaire perpétuel **Xavier Darcos** leur confrère élu le 16 mars dernier au fauteuil IV de la section Morale et Sociologie, le professeur **Pierre Brunel**.

Il a ensuite été procédé aux dépôts d'ouvrages :

**Bertrand Saint-Sernin** a présenté deux ouvrages à ses confrères : de Gilbert Hottois, *Le transhumanisme est-il un humanisme ?* (Bruxelles, Acad. Royale de Belgique, 2015, 85 p.); de Karen Armstrong, *The Battle for God, Fundamentalism in Judaism, Christianity and Islam* (Harper Collins Publishers, London, 2000, 442 p.).

**Alain Besançon** a fait hommage à l'Académie de son dernier ouvrage, *Problèmes religieux contemporains* (Paris, éd. de Fallois, 2015, 278 p.).

Le secrétaire perpétuel a déclaré vacant le fauteuil VI de la section Morale et Sociologie, précédemment occupé par Raymond Boudon, et il a annoncé le calendrier suivant : clôture du dépôt des candidatures le vendredi 12 juin ; élection en séance publique le lundi 29 juin.

Le président **Chantal Delsol** a passé la parole au Père **Bernard Bourdin** (O.p.), professeur de philosophie politique et d'histoire des idées à la Faculté de sciences sociales et économiques de l'Institut catholique de Paris, qui a fait une communication intitulée « *Les défis de la théologie politique dans la modernité* ». L'orateur a relevé que « depuis le christianisme primitif jusqu'au XXI<sup>e</sup> siècle, la relation entre la sphère politique et l'Église a toujours été un défi. [...] Un critère pérenne [apparaît], celui de l'ambivalence de cette relation entre la foi et la *religio*, entre la théologie et la philosophie, entre le spirituel et le temporel. [...] Une théologie du politique doit prendre au sérieux deux acquis historiques absolument déterminants : celui de la spécificité chrétienne de la religion (dualité spirituel/temporel) et celui de l'héritage libéral de la séparation. À la lumière de ces deux acquis historiques, nos démocraties, menacées par le néolibéralisme et par un vide spirituel extrême, une théologie du politique paraît s'imposer pour relever les défis du temps présent et futur. Elle devrait avoir deux tâches corrélatives : celle de régler la relation entre les Églises et l'État sur le registre d'un nouveau paradigme de la séparation. C'est la tâche de l'État. Et à la faveur de ce nouveau "réglage", de développer un civisme chrétien, ce qui est la tâche des Églises (par le biais de l'éthique théologique de conviction et de responsabilité) ».

À l'issue de sa communication, le Père **Bourdin** a répondu aux questions que lui ont posées **Jean Baechler**, **Jean Mesnard**, **Rémi Brague**, **Jean-Claude Casanova**, **Bernard Bourgeois**, **Jacques de Larosière** et **Chantal Delsol**.

## Honneurs et distinctions

- Par décrets présidentiels du 3 avril 2015, le Professeur **André Vacheron** a été élevé à la dignité de Grand officier de la Légion d'honneur et le Grand Rabbin **Haïm Korsia** a été promu Officier de la Légion d'honneur.

## À lire

- **Georges-Henri Soutou** : *La grande illusion. Quand la France perdait la paix. 1914-1920* (Paris, Tallandier, avril 2015, 377 p.). Présentation par l'éditeur : « La grande illusion : que la guerre de 1914-1918 serait courte et mettrait fin à la position dominante occupée par l'Allemagne depuis Bismarck ; que la France récupérerait les territoires perdus depuis la Révolution française, mais aussi établirait une sphère d'influence de premier rang et une mainmise sur les régions rhénanes, voire remettrait en cause l'unité allemande ; et, pour finir, que les traités de paix réaliseraient au moins les principaux objectifs poursuivis et en tout cas garantiraient la sécurité à long terme. Ces illusions, largement partagées, étaient portées par l'obsession de la sécurité face à l'Allemagne et par l'affirmation du modèle républicain face au "militarisme prussien". Ceux qui tentèrent d'achever le conflit par la négociation furent écartés. Paris a joué son rôle dans la marche à la guerre et a défini des buts qui ont largement contribué à déterminer le déroulement du conflit et ensuite la paix. Finalement, les dirigeants n'ont pas obtenu ce qu'ils souhaitaient, tout en compromettant, par leurs exigences et par leur vision biaisée des réalités, la restauration du système international. C'est ainsi que la France a perdu la paix. »

- **Jean-Robert Pitte** : *Dictionnaire amoureux de la Bourgogne* (Paris, Plon, 2015, 690 p.). Extrait de l'avant-propos : « Je suis fier d'être bourguignon, d'une province où je ne suis pas né et où n'est probablement né aucun de mes ancêtres. [...] Avant tout, je me sens bourguignon de cœur. Je suis un fervent partisan du droit du sol, le seul qui permette aux grandes civilisations de naître et de grandir : la romaine et la chrétienne dont la française est issue, mais aussi, à un degré moindre, la chinoise et, plus tardivement, du fait de l'esclavage, l'américaine (tant du Nord que latine). »

- **Jean Tulard**, conseiller historique, Noël Simsolo, scénariste, et Fabrizio Fiorentino, dessinateur : *Napoléon – Tome II* (BD, éditions Glénat, 2015, 56 p.).

- **Raymond Boudon** : « Sociology as science », dans *Sciences et pseudo-sciences. Regards des sciences humaines*, (Valéry Rasplus [dir.], Éditions Matériologiques, Coll. Sciences et Philosophie, 2014, 177 p.). Résumé sur le site de l'Association française pour l'information scientifique (AFIS) : « Le texte de Raymond Boudon (1934-2013), ancien sociologue, membre de l'Institut de France, intitulé "Sociology as science", est le seul à être rédigé en anglais. L'auteur ne se demande pas si la sociologie est une science, mais plutôt comment la pratiquer d'une manière qui se rapproche de la méthode scientifique. Pour cela, il propose trois principes. Le premier principe, qu'il nomme "*methodological singularism*", consiste, pour le sociologue, à rechercher en priorité les points saillants, les phénomènes singuliers et bien délimités dans la société étudiée, pour tenter de les expliquer. Par exemple : pourquoi le taux de suicide des protestants est-il supérieur à celui des catholiques ? Si le sociologue tente d'expliquer des comportements ou phénomènes trop communs ou mal définis, l'explication risque de n'être finalement qu'une interprétation arbitrairement sélectionnée parmi une multitude de possibles. En revanche, un phénomène singulier possède souvent une explication unique. Le second principe proposé se nomme "*methodological individualism*". Il s'agit de toujours rechercher l'explication d'un phénomène social dans le comportement individuel des acteurs. Au final, toute société est faite d'individus et c'est toujours en revenant à la motivation des individus eux-mêmes qu'on peut expliquer un phénomène observé. Le troisième principe est nommé "*cognitive equilibrium*". Il s'agit de ne jamais considérer la motivation d'un individu comme indépendante de celle des autres ; elle est liée à sa position dans le groupe et à la manière dont il perçoit la motivation des autres. La motivation d'un acteur doit donc être recherchée dans un certain point d'équilibre des motivations de tous les acteurs. »

## Dans la presse et sur les ondes

- **Marianne Bastid-Brugière**, le jeudi 16 avril, a donné une interview à *Phenix Television* de Shanghai sur les relations entre l'Empire romain et le monde chinois, en vue d'une série télévisée sur la Chine et l'Europe, destinée à célébrer le 40<sup>e</sup> anniversaire des relations diplomatiques entre l'Union européenne et la Chine. Le lundi 4 mai, l'hebdomadaire *Zhongguo shehui kexue bao* (*Journal des sciences sociales chinoises*) a publié en chinois un article intitulé "Témoignage d'un demi-siècle: entretien avec Marianne Bastid-Brugière, membre de l'Institut de France, pionnière de la sinologie française actuelle".

## À savoir

- **Jean-Claude Trichet** était l'invité d'honneur de la 6<sup>e</sup> « *Schuman Lecture* » de la Chambre européenne de commerce de Singapour le mardi 21 avril. Devant un parterre réunissant le Premier ministre de Singapour, de nombreux présidents de grandes banques mondiales, plus de deux cents ambassadeurs et chefs de gouvernement, il a donné une conférence intitulée « *Improving the Euro area economic governance* ».

- **Philippe Levillain** était l'invité de l'École française de Rome les 16 et 17 avril. Il y a conclu la deuxième session du colloque « *Cardinaux et cardinalat : une élite à l'épreuve de la modernité, 1775-1978* », session qui avait pour thème « *Les cardinaux entre Cour et Curie* ».